



NOTE AUX ADHERENTS : PROJET "SENIORS EN VACANCES" - SEJOUR 2008

Paris, le 9 juin 2008

Chers Adhérents,

Nous vous rappelons que le SNET était partenaire du dispositif "Vacances Seniors" depuis l'année 2004. Celui-ci était alors géré par l'UNAT et membre du comité de pilotage.

RAPPEL :

Pour rappel, lors du Comité interministériel sur le Tourisme du 23 juillet 2004, le gouvernement avait tenu à faire des vacances seniors l'une de ses priorités. La mesure proposée par Léon BERTRAND, ministre délégué au Tourisme à l'époque, consistait à les aider à rompre leur isolement en facilitant leur départ en vacances en avant et arrière saison.

Grâce à la brochure « Vacances Seniors », les associations de retraités, les responsables vacances de retraités dans les mairies ou collectivités territoriales, les caisses de retraite pouvaient proposer à leurs administrés qui partent peu en vacances ou qui disposent de peu de moyens financiers, des séjours d'une semaine en pension complète à des tarifs préférentiels, en basse saison.

Aujourd'hui, ce dispositif n'est plus géré par l'UNAT mais par l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances).

A la demande de l'ANCV, un rendez-vous a eu lieu entre le SNET et l'ANCV le 21 mai dernier.

En effet, Thierry SCHIDLER, Président du SNET souhaitait savoir si les objectifs du programme piloté par l'ANCV étaient les mêmes qu'à l'origine; et notamment si le public concerné était toujours des non-partants.

PROPOSITION :

L'ANCV souhaite mobiliser un maximum de voyagistes autour de ce programme et prend note des contraintes de chaque partenaire.

Les autocaristes membres du SNET peuvent, s'ils le souhaitent, proposer deux types de prestations :

- du transport sec (ville de départ/ville d'arrivée),
- des produits organisés clé en main, en hôtel.

Aussi, avant de répondre favorablement à leur demande, le SNET souhaite interroger ses adhérents à ce sujet et vous propose d'ores et déjà de prendre connaissance du cahier des charges proposé par l'ANCV. Le tarif indiqué pour les séjours clés en mains (de 350 € sur le cahier des charges) n'est pas en prendre en considération. Ce tarif sera certainement revu à la hausse aux alentours de 500 €.

Nous comptons sur vos retours et attendons que vous nous communiquiez au plus vite vos offres "clés en mains" qui correspondent au cahier des charges ci-joint (sans tenir compte du tarif mentionné actuellement dans le cahier des charges). La période proposée pour ces séjours serait en basse saison : octobre, novembre, décembre, janvier, février, mars, juillet et août (préconisations du SNET).

Par ailleurs, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de l'ANCV www.ancv.com, rubrique "Seniors en Vacances" afin que vous puissiez voir les destinations proposées et la liste des partenaires "porteurs de projets".

Merci donc de nous transmettre vos offres de séjours susceptibles de répondre à ces conditions par :

- Mail : a.pouliquen@snet.fr

- fax : 01 40 54 86 82.

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour échanger à ce sujet.

P.J. :

- Compte rendu du rendez-vous SNET/ANCV,
- Cahier des charges des séjours 2008 de l'ANCV.

Bien cordialement.

Anne-Marie POULIQUEN
Chargée de la Communication